

## **Compte rendu rapide des discussions ayant fait suite à la présentation de l'étude AMBE 2006 sur les phytocoenoses (Arras, le 21 juin 2007) et principales conclusions**

### **Acquisition de données, IBMR et phytosociologie**

Il convient de bien dissocier le protocole d'acquisition des données macrophytiques en rivière du calcul de l'indice IBMR. Le calcul de l'IBMR passe par l'application du protocole Afnor (cohérent avec la norme CEN sur l'étude des macrophytes en rivière) mais le calcul de l'IBMR n'est pas la seule finalité du protocole compte tenu des besoins et des révisions en cours.

Ce protocole d'échantillonnage Afnor se veut complet de façon à permettre le calcul de divers indices comme l'IBMR mais aussi de « sortir » d'autres informations. Il peut permettre moyennant quelques précautions lors de l'échantillonnage (estimation des recouvrements par exemple) un diagnostic de type phytosociologique.

L'IBMR lui-même sera révisé pour apporter des améliorations suite aux acquisitions de données et aux retours d'expérience. Il devrait apporter des réponses à d'autres problématiques et procéder à un rapprochement avec la phytosociologie pour une meilleure prise en compte des végétations aquatiques. Il devrait comporter plusieurs modules dont pourquoi pas, un module de type phytosociologique.

Le problème de l'échantillonnage exhaustif préconisé par la norme Afnor est posé en raison de son caractère dangereux vis-à-vis des espèces protégées surtout si celui-ci est à reconduire tous les ans. Se pose par ailleurs la question du coût (temps passé).

Ce coût apparaît analogue à celui de l'IBGN (avec un facteur de 1 à 5 compte tenu de l'expérience des bureaux d'étude) et est donc jugé raisonnable. On remarque également que coût et temps passé corrigeront rapidement les possibles dérives et privilégieront le pragmatisme.

### **Caractère intégrateur des deux approches et besoins de rapprochement**

L'IBMR est présenté dans la norme Afnor de 2003 comme un indice trophique. Or, il s'avère finalement être relié assez peu à l'azote et au phosphore mais relié à d'autres paramètres environnementaux comme le débit, la lumière etc. Considérer l'IBMR comme un simple indice trophique est donc un raccourci abusif.

La France doit prendre en compte deux directives européennes dans le domaine de l'écologie des milieux aquatiques. La directive habitat est plus basée sur une approche phytosociologique et donc plus intégratrice. La DCE est plus basée sur une approche floristique. Pour être cohérent, il faut rapprocher ces deux directives et donc ces deux approches par le biais de la formation et des méthodes développées.

Les retours d'application IBMR montrent que les deux approches ne sont pas si éloignées que cela et compatibles moyennant quelques précautions (cf. supra). Contrairement à ce qui est souvent dit, la détermination des algues filamenteuses au genre et des bryophytes à l'espèce n'est pas si difficile que cela mais nécessite toutefois un examen en laboratoire. Il est souligné que la dimension taxonomique est importante dans les deux approches notamment avec la nécessaire prise en compte des morphoses.

## **Le problème des références**

Un des problèmes les plus importants reste la détermination des références quelle que soit l'approche retenue, et la prise en compte (ou non) de la végétation des berges.

Le problème du calcul des EQR passe en effet par la connaissance des conditions de référence. D'où les relevés menés sur les sites du réseau de référence au niveau national. A noter que, durant l'exercice européen d'intercalibration, on a pu noter deux approches différentes pour la recherche des conditions de référence. L'approche française consiste à rechercher des sites exempts de pressions ou subissant des pressions très faibles auxquels correspondent des listes floristiques considérées comme de référence. L'approche plus 'traditionnelle' consiste à établir des listes de végétaux que l'on devrait avoir en l'absence de pressions sur la base de données historiques ou d'avis d'experts.

Il est noté que l'utilisation des avis d'experts qui ont souvent une vision idéaliste peut avoir pour conséquence de définir des conditions de référence hors de portée des gestionnaires.

## **Approches utilisées par les états limitrophes**

Il est important de considérer que le bassin Artois-Picardie fait partie du District international de l'Escaut et qu'à ce titre les méthodes utilisées doivent être comparables.

La Wallonie, les Flandres avec le sous indice de perturbation (mais aussi l'Italie du Nord) ont une approche de type IBMR avec des cortèges différents selon des conditions environnementales. La phytosociologie reste peu utilisée même si tous reconnaissent son intérêt.

## **Quelle approche pour quels réseaux ?**

La question de savoir s'il faut viser l'exhaustivité pour répondre aux besoins de la DCE est posée. Il est acquis que IBMR et phytosociologie ne sont pas fondés sur la même philosophie. Dans le premier cas, on ne sait pas ce qu'on cherche, d'où le besoin d'exhaustivité (approche en aveugle). Dans le second cas, on recherche des associations et des espèces particulières indiquant si ces associations évoluent et dans quel sens elles évoluent.

Les deux approches sont aussi longues à mettre en œuvre lors d'un point zéro d'autant qu'on procède à plusieurs relevés phytosociologiques par site (utilisation de la synphytosociologie) de même que l'on prospecte divers habitats pour l'approche floristique.

La phytosociologie est ensuite plus rapide pour vérifier si oui ou non on est toujours dans l'association décrite lors du point zéro.

Pour les besoins du contrôle de surveillance, il est proposé de procéder dans un premier temps à des relevés complets pour se diriger ensuite vers une simplification. Ces relevés complets doivent d'une part améliorer l'état des connaissances et d'autre part permettre une meilleure discrimination par utilisation de divers indices et sous indices.

Tout le monde est d'accord sur le besoin de rapprocher les approches floristiques et phytosociologiques qui se complètent et s'enrichissent mutuellement.

L'idée générale qui ressort et qui semble partagée par tous consisterait à procéder à des inventaires exhaustifs pour les points zéro puis à utiliser l'approche phytosociologique pour vérifier au fil du temps que l'on est toujours dans l'association décrite, qu'on s'en éloigne ou qu'on s'en approche. On pourrait donc se diriger vers un suivi macrophytique qui allie les deux approches.

Il est souligné que l'approche phytosociologique serait des plus utiles pour les milieux méditerranéens pour lesquels il n'existe rien de convaincant actuellement.

### **Conclusions pratiques**

Cette vision du suivi des macrophytes reste à discuter en groupe national Eaux de surface pour décision rapide si on veut la mettre en avant dans les échanges européens notamment pour préparer le second exercice d'intercalibration.

Dans l'immédiat et sans attendre, il est souhaité de comparer les deux approches sur quelques sites en fonction des possibilités. AMBE propose de mener les deux approches simultanément durant l'été 2007 et sans surcoût sur 12 points lors des suivis macrophytes en réseaux de surveillance et de référence pour le compte de la DIREN Nord – Pas-de-Calais. Une note sera rédigée et transmise à l'ensemble des participants ainsi qu'au groupe national Eaux de surface continentales.